

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON****Séance du 27 avril 2026**

Date de convocation : 22 avril 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 18    Procurations : 1    Votants : 19

L'an deux mille vingt-six, le 27 avril à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : BARON Anne-Sophie, BERNA Sophie, BOURDA Francine, BOURUMEAU Pierre, CANTON Marc, CANTON Marion, CHARRET Olivier, CLAVARET Christian, DOURAU Jean-Marc, DOURROM Bernadette, LACOUÉ-CHAROT Damien, LARRUHAT Alexandre, LAUVAUX Michel, MONTIN Isabelle, PANATIER Corinne, PEAUDECERF-BADET Claire, SERRUT Roseline, TABONE FrédéricEXCUSÉE : VANHOOREN AudreyPROCURATION : VANHOOREN Audrey à Olivier CHARRETSecrétaire de séance : Isabelle MONTIN**DÉLIBÉRATION N° 2026-35 : Désignation du référent Hygiène et Sécurité**

M. le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que suite au renouvellement du conseil municipal, il convient de désigner un référent hygiène sécurité pour les questions relatives à la sécurité dans la collectivité.

Le référent « hygiène de sécurité » a pour mission de fixer, d'après les directives de l'autorité territoriale, les objectifs en matière de prévention des risques, de travailler en collaboration avec l'ensemble des acteurs (médecin, assistant de prévention, agent Chargé de la Fonction d'Inspection...) et de piloter notamment la démarche d'évaluation des risques professionnels.

Après consultation de tous les membres et des souhaits de chacun, il a été proposé : Madame Audrey VANHOOREN

Après vote, le Conseil Municipal,

**DESIGNE** Mme Audrey VANHOOREN comme référent en matière d'hygiène et de sécurité.

Le Conseil Municipal prend acte de cette nomination.

**VOTE**

<b>POUR</b>	<b>19</b>
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire

